ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITE

saison 2021-2022

Après 2 saisons perturbées par l'épidémie de covid, nous avons enfin connu le renouveau avec une saison 2021-2022 qui a pu atteindre « normalement » son terme. Finis les confinements, finies les fermetures de gymnases, finie la pratique en extérieur sans contact, les entrainements et compétitons en salle ont pu reprendre au plus grand plaisir de tous.

Echaudés par 2 années tronquées, certains de nos adhérents n'ont pas renouvelé leur licence et, dans ce contexte d'hésitation, nous n'avons évidemment pas retrouvé les effectifs enregistrés en début de saison 2019-2000.

Bien aidée par les remises financières accordées en cas de renouvellement de licence (fédération, ligue, comité et club), une relance, bien qu'encore timide, a été constatée et nous avons enregistré 280 licenciés pour 16 équipes engagées en championnat. Nous avons même réussi à mettre sur pied des collectifs dans toutes les catégories d'âge, garçons et filles, et l'école pour les moins de 9 ans a retrouvé un second souffle.

C'est pour les plus âgés que la perte d'effectif a été la plus sensible. C'est ainsi que nous avons dû réduire de 3 à 2 les équipes engagées en SG et constater une reprise très limitée pour les « loisirs ».

Les résultats obtenus chez les jeunes ont été à la hauteur de nos espérances : qualification au niveau excellence pour les U18, G et F, pour les U13, G et F, et qualification au niveau promotion pour les U15, G et F. Les moins de 15 ans garçons remportent finalement le titre de promotion régionale et les moins de 18 ans échouent d'un cheveu face à Chalon en qualification pour le prochain championnat de France (défaite aux tirs au but après avoir mené 11 à 6 à la pause). Ajoutons à cela le titre départemental obtenu par nos jeunes pousses en moins de 11 ans masculins.

Si nous avons eu quelques craintes quant à l'existence même d'un collectif SF en début de saison, l'équipe finalement constituée a réalisé un excellent parcours et remporté sa poule en territorial, succès qui lui permet d'accéder à la prénationale pour la prochaine saison. Et elles ne s'en sont pas tenu là nos filles puisqu'elles ont victorieusement passé les 6 premiers tours de la Coupe de France, échouant malheureusement en quarts de finale face à une équipe gardoise plus forte. Mais quel beau parcours!

L'ombre au tableau vient de notre équipe de prénationale masculine, en recomposition et très rajeunie, qui rétrograde en excellence régionale. Il faut dire que la situation, cette année, était exceptionnelle avec une réduction de 14 à 12 équipes de la poule, réduction programmée mais à laquelle s'est ajouté en fin de saison une redescente massive des clubs francs-comtois engagés en N3. Pour échapper à la « guillotine », il fallait au bout du compte finir dans les 7 premiers de la poule unique à 14, une tache insurmontable!

Le détail des résultats annuels est, comme tous les ans, proposé dans le « bilan sportif » de la saison, un bilan que je n'hésiterai pas à qualifier de très satisfaisant.

Les entraineurs sont évidemment aussi à l'origine des bons résultats obtenus sur le terrain par leurs équipes. C'est ainsi qu'il faut remercier Jean-Claude DROUHARD et Caroline STEIMETZ (les incontournables), Nicolas JOUDRAIN (notre agent de développement) et Benoît MAURICE mais aussi Amélie GATTAUT et

Cédric ESTIVALET sans oublier des jeunes toujours en formation comme Mathias FERREUX et Thomas THIBAULT ou encore les stapsiens qui effectuent leurs stages au sein de nos collectifs.

Il ne faudrait pas passer sous silence l'implication très active de Mathias à l'organisation des « 50 ans » du club et de Thomas à la programmation et au déroulement du stage de printemps qui a mêlé entrainements et initiation arbitrage sur 3 journées pour U15 et U18 mais aussi des interventions de professionnels pour un plus large public en soirée.

Le regret que nous avons, mais sans y pouvoir quoi que ce soit, c'est le départ à la fin novembre d'Alexis DEPUIS pour le club de Sélestat. Entraineur depuis plusieurs années, sérieux et compétent, formé par Jean-Claude et ayant suivi avec succès les modules du niveau 5 de l'IDSF, Alexis ne pouvait que faire l'objet de convoitises de la part de clubs plus huppés que le nôtre. Nous lui souhaitons bien sûr bonne chance dans une carrière professionnelle qui se présente pour lui sous les meilleurs hospices. Malheureusement, avec ce départ imprévu et si rapide, c'est tout le travail de fond qu'il pilotait sur la restructuration du club depuis un an qui se trouve momentanément interrompu. Et il a de plus fallu toute l'abnégation de nos cadres techniques pour pallier ce départ inattendu et prendre en charge les entrainements et rencontres du WE dont Alexis avait la charge.

Nous avions demandé et obtenu en 2020 une subvention de l'ANS pour étoffer notre filière féminine et combler notre absence de collectif en U15. Par suite de la pandémie de covid, les actions envisagées ont été reportées de 2020-2021 à 2021-2022 et le bilan positif du travail effectué avec un an de retard transmis à l'ANS au printemps dernier.

Pour les équipes de jeunes, nous comptons une petite quarantaine de dirigeants et dirigeantes, ce qui n'empêche parfois un manque d'encadrants lors des compétitions dans certaines catégories d'âge. Tout collectif devrait compter, à côté de l'entraîneur, un référent et suffisamment de dirigeants pour assurer la tenue de table, la responsabilité salle et terrain, la mise en œuvre du traditionnel goûter d'après match à domicile ou encore pour organiser les déplacements lors des rencontres à l'extérieur.

Pour améliorer la situation et essayer d'utiliser au mieux la bonne volonté, les compétences et la disponibilité de nos dirigeants, nous avions demandé que des grilles préétablies soient renseignés avec les noms des dirigeants qui s'engagent à assurer les différentes tâches indispensables lors des rencontres à venir. Nombreuses de ces grilles sont malheureusement restées vierges ou ne faisaient apparaître de semaine en semaine que quelques noms -et souvent les mêmes-.

Il faut absolument continuer à mettre l'accent sur la formation et l'accompagnement de nouveaux dirigeants, surtout après les 2 années de relâchement que nous avons connu. Leurs missions doivent être parfaitement définies dans des fiches de poste, les plus simples et explicites possible. Il faut ensuite que ces dirigeants se sentent utiles mais non contraints par une présence systématique chaque WE de compétition (d'où l'utilité des grilles déclaratives pour savoir à l'avance sur qui compter, quand et pour quelle tâche). Enfin, un peu de convivialité ne peut que gommer certaines réticences, souder les équipes dirigeantes et conduire à une plus grande efficacité.

La CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement) qui impose des obligations aux clubs dans différents domaines (équipes de jeunes, arbitrage, école d'arbitrage) n'a pas été appliquée en fin de saison 2020-2021, comme elle ne l'avait d'ailleurs pas été en fin de saison 2019-2020. Et heureusement pour nous, car nous n'étions pas dans les clous en ce qui concerne le nombre de nos arbitres officiels.

Cette année encore, nous avons frôlé le pire et ce malgré l'investissement dans ce domaine de Christophe VALLET et de Jérôme PAILLAUGUE. Sans une dérogation plus ou moins réglementaire attribuant à

Fontaine les arbitrages effectués cette année par Aurélie REY -pourtant mutée depuis 2 ans-, nous aurions été lourdement pénalisés et nos seniors filles n'auraient pas été autorisées à accéder à la prénationale!

L'accent doit être mis sur la formation d'arbitres car pour 2022-2023, c'est de 5 arbitres répondant aux exigences de la CMCD dont on devrait disposer!

En revanche les indicateurs sont restés au vert en ce qui concerne les jeunes arbitres et je tiens à remercier ces JAJ qui nous ont permis de satisfaire à nos obligations dans ce domaine en effectuant au moins 5 arbitrages dans la saison : Elisa DEMONTEX, Antoine FERREUX, Clémentine FORTE, Sacha MAURICE, Mathieu PARIZOT, Victor SABATIER, Hugo TRAPET, Manon WIATER, Camille et Jules AMBRUN, Maxime BRENOT et Alban PAILLAUGUE.

Il ne faut pas pour autant nous reposer sur de bien fragiles lauriers. Sur les créneaux d'entrainement continuons à mettre le sifflet entre les mains des plus jeunes (U11, U13), à former et suivre tout au long de la saison ces jeunes pousses d'arbitres. Ce seront à nouveau les objectifs pour 2022-2023 de notre école d'arbitrage conduite par Nicolas JOUDRAIN et Jérôme PAILLAUGUE.

Pour finir avec la CMCD, elle n'impose pas encore en Bourgogne/Franche-Comté d'obligations en termes de technique mais cela ne devrait pas tarder. Pour s'y préparer, il faudrait que nos jeunes entraineurs obtiennent dans les toutes prochaines années une qualification reconnue et donc comptabilisable.

En ce qui concerne nos finances. nous avons dû faire appel, comme prévu dans le prévisionnel, à notre fond de réserve pour équilibrer le budget 2021-2022.

De plus des dépenses non ou insuffisamment chiffrées sont venues grever le budget comme celles liées aux « 50 ans » du club ou à la participation de nos SF aux 2 derniers tours de la Coupe de France (16èmes /8èmes puis quarts/demies finales). Aucun regret pour autant car ces 2 événements, festif pour l'un et sportif pour l'autre ont illuminé la saison écoulée.

Le départ, sportivement pénalisant, d'Alexis DEPUIS fin novembre nous a en revanche permis d'économiser jusqu'à la fin de saison des mensualités de 800 €.

Pour conclure, nos disponibilités en réserve ont été amputées en 2021-2022 de quelques 10000 €. La saison à venir, qui sera encore une année de relance, fera à nouveau appel au fond de réserve, mais il faudra ensuite revenir à des budgets équilibrés sans faire appel à cette manne.

Heureusement encore que la subvention municipale de 25000 € qui nous est accordée vienne alimenter nos recettes car, rappelons-le, les cotisations ne couvrent que la moitié de nos dépenses ! Il faut aussi savoir que sur une cotisation « + de 16 ans » à 192 €, seuls 87 € reviennent au club, 105 € disparaissant en taxes fédérales, de ligue et de comité.

Avant de mettre un terme à ce rapport d'AG, je tiens à remercier tout particulièrement les dirigeants référents, les entraineurs et les membres du Conseil d'Administration qui ont largement donné de leur temps et de leurs compétences pour que le club ressorte bien vivant des 2 saisons « covid » que nous avons connues.

Un merci tout particulier adressé à Jacques VINOLAS pour sa gestion irréprochable de notre trésorerie, à Jérôme PAILLAUGUE qui intervient dans des domaines de plus en plus variés (partenariats, communication, arbitrage, vie du club, ...) et à Daniel JACQUIER, tour à tour animateur, organisateur, cheville ouvrière et source de réflexion, véritable et incontournable colonne vertébrale du club.

Et pour définitivement conclure, je reprendrais la formulation devenue traditionnelle en cette occasion: "que vive, dans la sérénité et à la satisfaction de tous, le handball à Fontaine-lès-Dijon".